



## THE WORLD MEDICAL ASSOCIATION, INC.

B. P. 63 - 01212 FERNEY-VOLTAIRE Cedex, France  
28, avenue des Alpes - 01210 FERNEY-VOLTAIRE, France

Telephone : 50 40 75 75  
Fax : 50 40 59 37

Cable Address :  
WOMEDAS, Ferney-Voltaire

Novembre 1983

17.D  
Original: anglais

### DECLARATION D'OSLO DE L'ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE

#### SUR

#### L'AVORTEMENT THERAPEUTIQUE

Adoptée par la 24e Assemblée Médicale Mondiale  
Oslo (Norvège), Août 1970  
et  
amendée par la 35e Assemblée Médicale Mondiale  
Venise (Italie), Octobre 1983

1. Le premier principe de morale imposé à un médecin est le respect absolu de la vie humaine dès son commencement.
1. Le premier principe de morale imposé à un médecin est le respect absolu de la vie humaine dès son commencement.
2. Les circonstances qui mettent en conflit les intérêts vitaux de la mère avec ceux de son enfant à naître peuvent être la cause de dilemme et soulever le problème de savoir si la grossesse doit être interrompue ou non.
3. La diversité des réponses à cette question est fonction des différentes attitudes ou opinions relatives à l'enfant à naître. Ces opinions découlent de convictions personnelles qui doivent être respectées.
4. Ce n'est pas le rôle de la profession médicale de déterminer sur ce sujet les règles et attitudes pour un pays ou une communauté, mais c'est notre devoir de protéger nos patients et sauvegarder les droits du médecin dans la société.
5. Par conséquent, lorsque la loi autorise que l'avortement soit pratiqué, l'intervention devra être réalisée par un médecin compétent dans un établissement agréé par les autorités compétentes.
6. Si le médecin, en raison de ses convictions, estime qu'il lui est interdit de conseiller ou de pratiquer l'avortement, il peut se retirer en confiant la continuité des soins (médicaux) à un confrère qualifié.
7. Cette déclaration, même si elle a été adoptée par l'Assemblée générale de l'Association Médicale Mondiale, ne devra pas être considérée comme une contrainte par aucun membre d'une association à moins qu'elle n'ait été adoptée par son association.